Préférence étrangère : La Belgique a importé 434 médecins en 2007

15/04/2008 à 16h30

C’est hallucinant! Alors que la Belgique étouffe dans l’œuf la formation de ses médecins en imposant un strict numerus clausus aux jeunes qui veulent se former, elle en importe par wagons de tous les pays du monde.

Le Soir **révèle que le Conseil national de l’ordre a autorisé en 2007 pas moins de 434 médecins étrangers à exercer sur le territoire belge. Et ceci alors que l’Etat ne permet pas à plus de 700 nouveaux médecins belges (420 Flamands, 280 francophones) de recevoir un numéro Inami, sésame pour exercer en Belgique. Suite**